



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Lundi 18 Décembre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h25.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (jusqu'au 3.6)  
Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.1) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Éric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 2.1), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.13), M. Emile BRIOT (jusqu'au 4.1), M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON (à partir du 4.2), Mme Myriam LEMERCIER (à partir du 4.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.1.13), M. Christophe LIME (jusqu'au 1.2.4), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSNOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.13), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.13), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagne : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.13), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 1.1.13) Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Puget : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Pascal PETETIN suppléant de M. Jean-Claude ZEISSER

**Étaient absents :** Besançon : M. Pascal BONNET, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUJ, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Beure : M. Philippe CHANEY Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT François : M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN La Vèze : Mme Catherine CUNET Larnod : M. Hugues TRUDET Marchaux : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie WANLIN

#### Procurations de vote :

**Mandants :** S. BARATI-AYMONIER (à partir du 1.1.13 et jusqu'au 1.2.4), YM. DAHOUJ, C. MICHEL, C. CAULET (à partir du 1.1.13), C. DELBENDE, P. GONON (jusqu'au 4.1), M. LEMERCIER (jusqu'au 4.1), M. OMOURI, D. SCHAUSS (jusqu'au 1.1.12), G. VAN HELLE, C. BOTTERON (jusqu'au 1.1.12), C. PREIONI, P. CORNE, P. DUCHEZEAU (jusqu'au 1.2.4), JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, J. BAVEREL

**Mandataires :** P. BONTEMPS (à partir du 1.1.13 et jusqu'au 1.2.4), S. WANLIN, N. BODIN, A. VIGNOT (à partir du 1.1.13), E. MAILLOT, C. COMTE-DELEUZE (jusqu'au 4.1), B. FALCINELLA (jusqu'au 4.1), C. WERTHE, C. THIEBAUT (jusqu'au 1.1.12), R. STHAL, S. RUTKOWSKI (jusqu'au 1.1.12), F. LOPEZ, J. KRIEGER, C. LIME (jusqu'au 1.2.4), F. BAILLY, M. DONEY, F. TAILLARD, JP. MICHAUD

## Présentation du schéma Tourisme

**Rapporteur** : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

**Commission** : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

### Résumé :

Faisant suite à la prise de compétence tourisme par la CAGB au 01/01/2017, et à l'issue du précédent Schéma porté conjointement par la Ville de Besançon et la CAGB (2009/2016), le présent rapport présente à la commission le Nouveau Schéma de Développement Touristique porté par le Grand Besançon, qui portera sur la période 2017/2023.

### I. Rappel

Suite au transfert de la compétence promotion du tourisme au Grand Besançon au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et après avoir dressé conjointement le bilan du Schéma précédant avec la Ville de Besançon, la CAGB a élaboré au cours de l'année 2017 le nouveau Schéma de Développement Touristique du Grand Besançon (SDTGB). Ce projet a été accompagné par un prestataire extérieur suite à la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 février 2017.

Ce Schéma fixe le cadre de la stratégie touristique de la collectivité, sur la période 2017/2023 et structure un ensemble d'actions à court, moyen et long terme. Son élaboration a donné lieu à une participation active des acteurs du tourisme du territoire. Il s'inscrit dans le cadre du nouveau schéma de développement régional du Tourisme porté par la Région Bourgogne Franche-Comté et mis en œuvre entre autres par le CRT, voté par l'assemblée régionale le 13 octobre dernier.

### II. Méthode et planning de construction du SDTGB

- planning : voir annexe en fin de rapport,
- organisation et méthode de travail :

#### A/ Organisation :

- sous le pilotage et le contrôle de la Mission Attractivité et Rayonnement le nouveau Schéma a été proposé par In Extenso prestataire spécialisé et travaillé avec un comité technique transversal associant outre les services du directeur de l'OTC, d'une représentant de Doubs Tourisme, d'un représentant du CRT, de la Région BFC et du Département du Doubs,
- le Conseil de développement participatif a été saisi du projet pour contribution. Un rapport est en cours de finalisation,
- le comité de pilotage a validé les différentes étapes,

#### B/ Méthode de travail,

C/ Un axe participatif associant les acteurs de la filière et partenaires potentiellement concernés a été privilégié :

- des groupes de travail se sont réunis en mai et juin au cours d'ateliers, basés sur les cinq axes de travail,
- les comptes rendus des ateliers ont été intégrés dans les contributions en vue de la rédaction du document final,
- plusieurs étapes de suivi et validation avec les élus tourisme ont été organisées entre juillet et octobre 2017,
- le document final comporte une analyse / diagnostic, un plan d'actions stratégiques et des fiches actions.

### **III. Contenu du Schéma**

L'objet du SDTGB est de fixer un cap stratégique pour le développement de l'activité touristique, et donc économique sur le territoire communautaire de la Destination Besançon.

- cette stratégie se pose en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Touristique et de Loisirs adopté le 13 octobre,
- les actions s'appuieront sur la politique nationale et, entre autres, sur les outils de plans d'actions mis en place par l'Etat en ce domaine (comme le label Qualité Tourisme),
- les grands axes stratégiques du Projet de Territoire sont en synergie par rapport à la politique de développement touristique proposée,
- dans le cadre par exemple du rapprochement entre les sphères de la culture et du tourisme (le « Tourisme culturel »), notre territoire s'inscrira dans une logique de mise en synergie des atouts patrimoniaux et culturels au service du développement de la fréquentation touristique,
- préambule : nécessité pour le territoire de capitaliser davantage sur ses atouts, de mettre en œuvre un travail de fond sur la notoriété de la Destination Besançon et de co-construire le projet avec tous les acteurs du tourisme volontaires. Les cinq axes de travail choisis étaient :
  - partager une ambition impliquant tous les acteurs,
  - repenser l'accueil physique et numérique,
  - étoffer et personnaliser l'offre,
  - gagner en notoriété,
  - encourager une vocation à l'excellence,
- diagnostic et positionnement (voir document joint) :
  - notre socle d'atouts existants (nos patrimoines) doit être consolidé et davantage valorisé (dont le label UNESCO),
  - notre communication doit pleinement intégrer la dimension digitale et ses enjeux, afficher une volonté claire de développer la notoriété du territoire,
  - notre offre doit être étoffée en certains domaines, y compris sur des segments de niches et sur certaines filières,
  - nos coopérations territoriales doivent se densifier, avec des partenariats efficaces.

### **IV. Vers une nouvelle ambition : Besançon, un territoire Ville/Nature créActif**

#### **La construction de notre positionnement :**

- notre cœur de destination touristique : Besançon,
- notre territoire : son offre complémentaire, avec une approche globale des enjeux et non pas seulement touristique,
- notre couple ville/nature : notre richesse (cohérence avec le projet Outdoor),
- créativité du territoire et visiteurs actifs : deux éléments à croiser pour rendre dynamique l'expérience du visiteur.

#### **Les trois enjeux stratégiques du Plan d'actions 2017-2023 :**

- **A) Fédérer les acteurs autour d'une ambition partagée,**
- **B) Développer la notoriété, l'attractivité et la compétitivité de la destination,**
- **C) Mettre en scène l'offre touristique, de loisirs et culturelle.**

Ces trois enjeux sont déclinés en 19 fiches actions, dont certaines comportent plusieurs projets. L'ensemble de ces actions / projets sera coordonné dans le cadre du plan de suivi annuel du SDTGB qui sera mis en place dès 2018, avec un temps de présentation aux élus, et chaque année en mars un temps fort avec les acteurs du territoire.

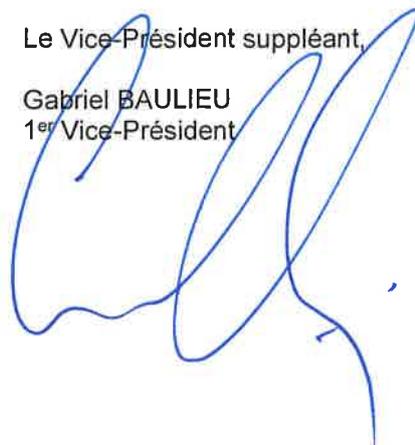
Ce bilan annuel permettra d'évaluer les résultats, les réussites ou les éventuels obstacles, et d'attribuer le cas échéant les moyens nouveaux nécessaires à la réussite des projets contribuant au SDTGB.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la validation du nouveau Schéma de Développement Touristique du Grand Besançon 2017-2023.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 22 DEC. 2017



Contrôle de légalité

## ANNEXE : PLANNING

### **Première étape : bilan du schéma 2010/2016 (CAGB et Ville de Besançon) :**

- 3 juin 2016 : présentation d'un premier bilan synthétique aux élus du tourisme ville et CAGB ainsi qu'au président de l'OTC par les services tourisme des deux collectivités
- décembre 2016 : préparation de la synthèse définitive et des résultats des actions mises en œuvre
- 12 décembre 2016 : comité technique sur le bilan
- 6 janvier 2017 : proposition et validation des axes de travail aux deux élus référents
- 17 janvier 2017 : commission 7 : validation de la synthèse et des 5 axes du futur schéma
- 23 février 2017 : présentation du bilan et des perspectives au Conseil Communautaire
- 9 mars 2017 : présentation du bilan et des perspectives au Conseil Municipal
- 10 mars 2017 : conférence de presse présentant le bilan et les perspectives

### **Seconde étape : construction et validation du nouveau schéma : DATES REUNIONS COTECH et composition**

- 17 mars 2017 : Premières Rencontres du Tourisme du Grand Besançon : présentation du Bilan et perspectives en présence de 80 partenaires (institutionnels) et acteurs (publics et privés) du tourisme du Grand Besançon
- à cette occasion, appel à contribution aux participants et constitution des groupes de travail, un par axe
- début avril 2017 : début de la collaboration avec In Extenso, cabinet retenu pour accompagner la CAGB dans l'élaboration du SDTGB
- mi-mai à fin juin 2017 : réunions des groupes de travail produire des propositions contributives. Les représentants du CDT, du CRT et de la Région BCF et du Département du Doubs sont invités à s'associer à ces travaux
- le CDP a été saisi du projet pour apporter sa contribution tenant compte d'une vision à moyen terme sur l'évolution du Grand Besançon
- été 2017 : synthèse des contributions et préparation du nouveau schéma
- automne 2017 : adoption du nouveau schéma par les instances (Commission 7 du 9 novembre, CC du 18 décembre, présentation en Municipalité du 11 décembre)
- par la suite, mise en place d'une revue de projet annuel, devant les élus